

Club Ecomobilité – Message du 4 juillet 2021



La mise en place de la politique de décarbonation de l'industrie automobile se concrétise tandis que la réflexion sur l'organisation des territoires français s'approfondit.

Fin du thermique et de l'hybride : la **Commission Européenne** est dans la phase finale de la discussion sur la date à partir de laquelle les **constructeurs automobiles** ne devraient plus **vendre que des véhicules électriques**. En France l'**Assemblée Nationale** avait décidé en 2019 d'interdire la vente des véhicules thermiques après **2040** mais certains comme la **fondation Nicolas Hulot** militent pour un arrêt en **2030**, y compris pour les hybrides. L'Europe pourrait prendre une position médiane. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Usine de fabrication de batteries : C'est sur le site de **Renault Douai (Nord)** qu'a été lancée cette semaine, en présence du **Président de la République**, la construction de l'**usine de batteries** que la marque au losange va mettre dans ses véhicules, par exemple la future **R5 électrique**. L'investissement sera fait par l'**entreprise sino-japonaise** Automotive Energy Supply Corporation (AESC), ex-filiale de **Nissan** rachetée en 2018 par le chinois **Envision**. Une autre usine de batteries est annoncée, à quelques kilomètres, à **Douvrin**, à l'initiative du groupe **Peugeot, Citroën, Fiat...**[Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Le retrofit, transformation des véhicules à **moteur thermique** pour les doter d'une **motorisation électrique**, devient une nécessité pour **décarboner le parc**. Du point de vue réglementaire c'est un **arrêté du 3 avril 2020** qui permet d'**homologuer** les kits de retrofit, les **entreprises** qui les fabriquent et les **installateurs**. L'Association **AIRE (Acteurs de l'Industrie du Retrofit Electrique)** et l'**ADEME** ont présenté en juin 2021 les bilans économiques et environnementaux dans différents cas (**véhicule urbain, bus standard, camion** de 19 tonnes) réalisée par **ALGOE** [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)



Hydrogène vert, stratégie de prix : **Hoang BUI**, coordonnateur de la **stratégie nationale hydrogène**, au **secrétariat général pour l'investissement**, à l'occasion d'une conférence de l'**IFPEN** sur l'**innovation énergétique** indique que les investissements qui sont prévus pour le déploiement des hydrolyseurs (6,5 GW en 2030, soit 7 milliards d'euros, dont 3 milliards en 2023) seront un vecteur essentiel de la politique nationale de neutralité carbone. L'**hydrogène vert** devrait alimenter l'**industrie** et la **mobilité lourde** (ferroviaire, bateaux, camions ...). Il pense que la **courbe de prix de l'hydrogène vert croisera** celle de l'**hydrogène gris** d'ici 2030. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Transformation des stations-services par la mobilité électrique : Une étude de **Colombus Consulting**, membre de l'**AVERE (Association pour la promotion du véhicule électrique)** montre que les **ventes de carburants conventionnels** des stations-services pourraient baisser de **47 % d'ici 2035**, voire plus si l'Europe décide de précipiter l'arrêt de la vente de véhicules thermiques. Les gestionnaires de ces stations vont devoir s'adapter en déployant des solutions dans le domaine de la mobilité (recharge spécifiques de nouveaux carburants... services commerciaux à la mobilité, points relais, loisirs...) pour pouvoir **poursuivre des activités** et conserver des emplois. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Coopérations entre les territoires : le rapport du Sénat sur le fonctionnement des métropoles signé par **Françoise Gatel , Dominique Estrosi Sassone, Michelle Gréaume et Sylvie Robert** fait un **bilan** du fonctionnement des **22 métropoles** françaises, **10 ans** après la création de ces **établissements publics**. Ce rapport est important pour comprendre les enjeux de la discussion sur le **projet de loi de déconcentration, décentralisation, différenciation et simplification dite (3DS)** qui va être examiné prochainement. Les auteurs soulignent que les **6 compétences obligatoires** sur lesquelles les métropoles doivent agir (loi MAPTAM de 2014) en coordonnant et complétant ce que peuvent faire les **communes** de leur périmètre ne sont pas toujours claires et que la loi est mal respectée. Ils recommandent donc que l'intérêt métropolitain soit précisé pour améliorer la répartition des compétences entre métropoles et communes. D'autre part il souligne que les coopérations entre les métropoles et les territoires voisins (qui ne sont pas dans le périmètre des métropoles) sont insuffisantes. Ils préconisent la création d'une incitation financière, au travers de la dotation globale de fonctionnement (DGF), pour les métropoles qui font l'effort de développer des coopérations territoriales. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Lu pour vous :

Sur la question de l'**intelligence**, appliquée aux villes et aux territoires, **Jean HAËNTJENS**, dans un petit livre sur la **Smart City, Ville Intelligente**: quels modèles pour demain établit une description claire entre les différentes formes de l'**intelligence urbaine**. Elle constitue le **fil conducteur** de son livre qui explique simplement les **essais et erreurs** qui ont marqué, de leurs **contradictions** et de **leurs tensions**, l'histoire de cette discipline en proie aux bouleversements provoqués par le **numérique** et la **mondialisation**.

- **Intelligence technique**, dont les capacités techniques n'ont jamais été aussi grandes, alors que les phénomènes **urbains sont lents** et que les formes d'**intelligence qui peuvent piloter** la technique sont à peine esquissées entre les spécialistes et **bien loin d'être partagées** par les individus qui n'en voient que les effets accumulés
- **Intelligence urbanistique**, qui permettrait de répartir les fonctions des villes le plus efficacement possible dans les territoires où elles se trouvent
- **Intelligence économique**, notamment des services qui se développent grâce à la proximité, et de leur tarification fine
- **Intelligence écologique**, en particulier l'**efficacité énergétique** et l'**économie du partage**
- **Intelligence sociale**, réseaux de **proximité, solidarités**, amélioration des **services publics**
- **Intelligence culturelle**, accès au **savoir**, partage des **compétences, ouverture aux autres**
- **Intelligence politique**, pour la **transparence** et la **participation** des parties prenantes
- **Intelligence stratégique**, modélisation des **systèmes urbains**

Cette analyse du mot intelligence montre que le **chemin est encore long**, mais qu'il y a beaucoup à gagner à **tenter de faire partager** de plus en plus largement la **compréhension systémique** du phénomène **urbain (et de la mobilité)** qui permettrait aux **acteurs publics et privés** d'être plus

conscients des enjeux de leurs décisions. La Documentation française [librairies indépendantes](http://librairiesindependantes.com)
(librairiesindependantes.com)

Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT